

Offre N° 00831

Référence :

Date : 24/01/2023

Informations sur le poste

Lieu : 44390 PUCEUL
Contrat : CDI TEMPS COMPLET
Durée hebdo. : 39 Heure(s) horaires : 39h – horaires aménageables du lundi au ven
Rémunération : 35 à 40K€. Avantages : participation au transport, panier repas 5.25€

Formation : Exigé De formation minimum BAC+2 (Génie mécanique, chaudronnerie, productique mécanique, Structures métalliques, CPI) ou expérience réussie de 3 à 5 ans sur ce poste.

Expérience : Souhaitée 3 ANS

Compétences : Maitrise de SolidWorks et occasionnellement Autocad
Bureautique

Mode de présentation des candidats CV+LM+ ref de l'offre à service.emploi@cc-nozay.fr

Informations complémentaires sur le poste

XL Industries conçoit, fabrique et installe des équipements de levage motorisé, destinés au transport de personnes et de matériel et utilisés sur des chantiers de construction ou en milieu industriel. XL Industries accompagne ses clients en concevant des machines innovantes permettant d'améliorer sans cesse l'état de l'art, les performances et la sécurité. Basé sur 3 continents, XL Industries participe à la réalisation de projets d'envergure internationale et comptabilise aujourd'hui plus de 1000 chantiers réalisés et 25 Brevets déposés. XL Industries est à ce jour le seul constructeur français de ce type de matériels.

Sous la responsabilité du Responsable du Bureau d'Etudes, vous concevez des principes mécaniques, des plans et dossiers de fabrication à l'aide du logiciel Solidworks.

Vous serez en charge de :

- Principe cinématique
- Dimensionnement structurelle
- Modéliser des solutions techniques assemblage et pièces avec le logiciel SolidWorks
- Réaliser des plans d'ensemble et de fabrication pour l'atelier 2D
- Etablir la nomenclature de dossiers de fabrication
- Suivre occasionnellement la mise en point et affectation occasionnelle aux revues de conception à l'Atelier
- Rechercher occasionnellement des solutions techniques en collaboration avec le Responsable du BE
- Respecter le planning selon les besoins de l'entreprise, peut être amené à effectuer des activités complémentaires ponctuellement.

Selon les besoins de l'entreprise, vous pourrez être amené à effectuer des activités complémentaires ponctuellement.